

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE
PROGRAMMATION 2024
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : FEMMES RELAIS MEDIATRICES INTERCULTURELLES
Adresse	5 Mail Rodin 94 500 Champigny sur Marne
Territoire du projet	Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne)
Intitulé de l'action	PERMANENCES DE MEDIATION SOCIALE, CULTURELLE ET SCOLAIRE, ACCES AUX DROITS ET A LA SANTE, ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Thématiques	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Lutte contre les violences faites aux femmes
Thème ACsé	Lien social, citoyenneté et participation des habitants (1.5) Actions de médiation (153) Médiation sociale et culturelle, prévention et gestion des conflits (1533)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	1- Association Femmes Relais Médiatrices de Champigny 2- Quartier Bois l'Abbé Chennevières 3- Centre municipal la Colline 4- Maison pour tous des Mordacs Youri Gagarine 5- La Maison des femmes

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 185</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</p> <p>/</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 01-01-2024 Date de fin : 31-12-2024 Durée : 1 an Fréquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permanence quotidienne au 5 Mail Rodin Champigny sur Marne. • 1 permanence tous les 15 jours au centre municipal la Colline
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les publics en difficultés, notamment dans le cadre de l'accès aux droits. - Mettre en place une permanence hebdomadaire au centre sociale "la Colline" - Accompagner les Canavérois(es) dans le cadre de lutte contre les violences conjugales et familiales.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>La ville de Chennevières, et son quartier du Bois l'abbé a une population très variée selon les origines. L'association a pour objectif la médiation sociale et culturelle, qui regroupe plusieurs domaines et champs d'interventions comme : l'administration, l'accompagnement des familles, la médiation scolaire, soutien à la fonction parentale, travaille en collaboration avec les autres structures associatives de la ville, participation à la vie locale, participation à la vie des écoles. En partenariat avec les différentes institutions de la ville et du quartier.</p>

La nécessité de la médiation a été reconnue par rapport aux habitants mais aussi au niveau de institutions :

Faciliter le travail pour les partenaires en étant un lien et une passerelle au niveau des cultures et de la langue. Aider la population pour une meilleure intégration et une connaissance de leurs droits et leurs devoirs en tant que citoyens.

Le besoin de médiation et d'accompagnement est de plus en plus ressenti surtout au niveau des quartiers difficiles comme le Bois l'Abbé. et les Mordacs. La demande s'accroît aussi bien au niveau de la population que des institutions et organisme divers.

Déroulement de l'action / étapes :

L'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny intervient dans le quartier de Bois l'Abbé depuis 1997 sur l'accès aux droits, la cohésion sociale et le vivre ensemble pour faciliter les démarches pour les populations des quartiers prioritaires en QPV.

Nous recevons les canavérois aux permanences d'accueil tous les jours du lundi au vendredi (sauf mardi après-midi) de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 au 5 Mail Rodin 94 500 Champigny-sur-Marne.

Une permanence au centre municipal la Colline a lieu tous les 15 jours de 14h00 à 16h00.

Le public est accueilli, écouté, orienté, informé et accompagné dans les démarches administratives et physiquement si besoin.

Le public peut être accueilli en différentes langues car les médiatrices et des bénévoles de l'association maîtrisent plusieurs langues.

Les Canavérois sont également accompagnés dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes à la Maison des femmes.

L'objectif est de les aider à obtenir leur autonomie par l'insertion professionnelle, financière et la recherche d'emploi.

Cette permanence a lieu tous les lundis, mercredis et jeudi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

L'association des Femmes Relais participe aux actions menées à Chennevières telles que : Sport Nutrition Santé à Chennevières, le CLSPD, Journée de la femme, les portes ouvertes de la colline et la fête aux 1000 couleurs.

Moyens mis en œuvre :Moyens matériels :

- 4 Lieux d'accueils
- 3 Points informatiques
- 5 Médiatrices

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	2.5
Adultes-Relais	3	3
Postes Fonjep	1	1
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	6	0.5
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

A travers les **demandes** faites par les médiatrices, l'association a constaté que la population de quartier de Bois l'Abbé est en grande difficulté pour l'accès aux droits.

Le besoin repéré est celui de l'accompagnement social notamment le droit des étrangers.

Les parents rencontrent beaucoup de difficultés de dialogue et d'accès à l'école. Il apparaît donc nécessaire de faciliter l'accès aux droits et à la connaissance des institutions, notamment avec l'Education nationale, d'améliorer la relation entre les familles et l'école.

Par ailleurs, afin d'inciter l'implication citoyenne, il est indispensable de faire le lien entre les habitants et les institutions.

Rendre l'autonomie, aux personnes par une projection d'insertion professionnelles.

Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?

	<p>Les besoins ont été identifiés par l'association, les partenaires institutionnels et la mairie de Chennevières-sur-Marne.</p>
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Personne responsable de l'action :</p> <p>Nom / Prénom : Mme ASHRAF Asma Fonction : Directrice de l'association Téléphone : 06 78 12 54 07 Mail : frmic94@aol.com</p> <hr/> <p>Intervenants sur l'action :</p> <p>Les 4 médiatrices au sein de l'association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny-sur-Marne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme BEKAK Muzeyhan, Médiatrice « référent santé /famille » - Mme KORI Koudiedia, Médiatrice « référent école/ logement/ famille - Mme FETHI Khadija, Médiatrice, « référent droit des étrangers » - Et à Chennevières plus spécifiquement : Mme MAGUET Jennifer, Médiatrice « référent réseau violence intrafamilial, accès aux droits ». <hr/> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services communaux : <ul style="list-style-type: none"> - Centre Municipal la Colline (Pôle Centre Social, Politique de la Ville, Pôle Services de proximité) - Partenaires extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> - Ecoles de Chennevières (Les Hauts de Chennevières et Rousseau) - Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - CGET (BOP 147).
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien entre les habitants et les institutions grâce à la médiation sociale. - Faciliter l'intégration des familles. - Redonner confiance aux gens en jouant un rôle d'interface et d'information. - Rendre la population autonome dans leur démarche d'intégration et la relation avec les institutions. - Encourager les habitants à l'implication citoyenne. - Améliorer le vivre ensemble. <hr/> <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes canavérois reçus aux permanences au Centre municipal la Colline - Carnet de bord

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes canavérois reçues aux permanences au 5 Mai Rodin 94500 Champigny sur Marne - Réunion du travail avec les partenaires et comité de pilotage de l'action.
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel : 8 448.00 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Participation du temps des salariés estimé à 627 h sur l'année pour le temps passé à l'accompagnement des Canavérois(es) = 8 448 €.</p> <p>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</p> <p>Les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du local pour les permanences, - le temps d'intervention des bénévoles, traduction interprétariat et participation à la vie locale. <p>Participation du temps des bénévoles estimé à 460h. Sur l'année = 5300 €.</p> <p>L'investissement des bénévoles vaut à 3 ETP de l'action de l'association, nous estimons 0.5 ETP pour Chennevières.</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</p> <p>Aucune.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</p> <p>L'écart de 3 000 € entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 (17 000 €) et celui de 2023 (14 000 €) est dû à la participation des Canavérois aux ateliers sociolinguistiques « moi aussi j'aide mon enfant » (5 personnes).</p>

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :